

Les Amériques en novembre 2001

Afef Benessaïeh et Christian Deblock



Le mois a surtout été marqué par la Conférence ministérielle de Doha. Chacun y a mis un peu du sien, et, grâce à un compromis de dernière minute, les ministres du Commerce sont finalement parvenus à s'entendre sur un programme de travail qui va permettre de lancer de nouvelles négociations commerciales multilatérales, sur trois ans. L'échec de Seattle est ainsi oublié, mais ne nous leurrons pas, le programme de travail est avant tout un compromis de circonstance (voir chronique thématique). Dans les Amériques, c'est surtout la détérioration rapide, et beaucoup plus prononcée que prévue, de la conjoncture économique qui attire l'attention, avec en arrière-fond de scène l'Argentine qui s'enfonce chaque jour davantage dans une crise financière qui est en train de tourner au cauchemar pour le ministre de l'économie, Domingo Cavallo (voir chronique thématique).

*

* *

La réunion du G-20

Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du G-20 ont tenu leur troisième rencontre annuelle à Ottawa les 16 et 17 novembre, en marge des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale (17 et 18 novembre). La rencontre du G-20 devait initialement se dérouler en Inde. Quant aux assemblées des deux institutions financières, prévues en septembre à Washington, elles avaient dû être reportées en raison des événements du 11 septembre. Deux questions ont surtout

retenu l'attention : la lutte contre le financement du terrorisme et l'aide au développement. Le G-20 a adopté sans surprise un « plan de coopération multilatéral » en matière de lutte contre le terrorisme. Les pays se sont, entre autres, engagés à geler les actifs des terroristes, à renforcer les contrôles sur les systèmes financiers et à mettre sur pied « une unité de renseignement financier ». La lutte contre le blanchiment de l'argent a également été au centre des discussions du G-20. Le Comité

monétaire et financier international du FMI a pris les mêmes engagements, non sans rappeler toutefois qu'il ne revient pas au FMI « de se mêler des affaires de maintien de l'ordre », une question qui relève de la responsabilité des autorités nationales. Rien de nouveau donc, sinon qu'il reviendra au Groupe d'action financière internationale (GAFI) de jouer le rôle de tête de file dans la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme.

En matière d'aide au développement, rien de nouveau n'est sorti des discussions, le projet de doubler à hauteur de 100 milliards de \$ É.-U. l'aide annuelle directe au développement ayant été rapidement écarté. On s'en tient au statu quo, mais le mandat a néanmoins été confié au FMI d'étudier la possibilité de moratoires sur la dette des pays en développement en situation de crise économique, comme c'est le cas actuellement de l'Argentine et de la Turquie. Il ne s'agit cependant que de propositions exploratoires. Néanmoins, peu de temps après, le 26 novembre, le nouveau numéro deux du FMI, Anne Krueger, est revenue avec l'idée de pouvoir disposer de mécanismes analogues à ceux qu'offrent les lois domestiques sur les faillites.

Pour le moment il ne s'agit que d'un ballon d'essai mais le projet témoigne du désappointement dans lequel se trouvent actuellement les autorités du Fonds face au peu de collaboration dont font preuve les institutions financières privées en matière de gestion des crises financières. La situation est souvent telle que, non seulement les pays ne peuvent faire face à leurs engagements financiers sans s'endetter toujours davantage, mais qui plus est, malgré tous les efforts entrepris pour rétablir la confiance, ceux-ci font de plus souvent face à des créanciers sans scrupules, prêts à tout pour récupérer leurs fonds. La cas du Pérou semble avoir profondément ébranlé les autorités du Fonds. Dans ce cas, la compagnie Elliott Associates, plutôt que d'accepter la formule des bons Brady

lorsque vint le moment de restructurer la dette péruvienne, exigea et obtint d'un tribunal le remboursement intégral du principal et des intérêts dus. De telles situations vont se produire de plus en plus dans l'avenir, auquel cas tous les efforts pour aider un pays à sortir de la crise sont voués à l'échec. L'idée, dans ce cas, est simple : il s'agirait de mettre le pays sous la protection de la loi sur les faillites, le temps que celui-ci puisse renégocier « en toute tranquillité » sa dette. Il s'agirait pendant cette période de protéger les créanciers, mais également d'empêcher les comportements sauvages et les fuites de capitaux, ce qui inclurait l'imposition de contrôles temporaires des changes (*dixit* Anne Krueger...). La formule doit être clarifiée, mais elle est suffisamment sérieuse pour qu'elle soit discutée lors de la réunion de novembre du Conseil d'administration du Fonds.

(<http://www.imf.org/external/np/speeches/2001/112601.HTM>)

Lors de la rencontre d'Ottawa, le FMI en a profité pour publier ses prévisions économiques révisées. Après s'être fait vertement semoncer pour ne pas avoir tenu compte des événements du 11 septembre dans ses prévisions économiques, le FMI a de nouveau reçu une volée de bois vert, cette fois pour avoir fait preuve, aux dires des grands argentiers du monde, d'un pessimisme excessif dans ses prévisions économiques pour l'année prochaine. Pour les experts du Fonds, la crise sera plus longue et plus profonde que prévu, et, au mieux, la croissance de l'économie mondiale ne devrait pas dépasser 2,4 % en 2002, contre 3,5 % en septembre. Les prévisions pour 2002 ont été ramenées de 2,2 % à 0,7 % pour l'économie américaine et à 1,4 % pour l'Europe. Quant au Japon, le FMI prévoit une aggravation de la récession, le PIB devant chuter de - 1,4 % en 2002. Pour l'Amérique latine, le Fonds prévoit une croissance de 1,7 % en 2002, contre 3,6 % avant les attentats du 11 septembre. Les pays les plus touchés devraient être l'Argentine,

le Pérou, le Mexique et l'Uruguay, tandis que le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur et le Venezuela devraient

connaître des taux de croissance de l'ordre de 2 %.

ALÉNA

Conjoncture

• C'est maintenant officiel, les États-Unis sont en récession depuis mars 2001. Ainsi en a finalement décidé le National Bureau of Economic Research (NBER). Plutôt que de s'en tenir à la définition habituelle d'une récession, la contraction du PIB pendant deux trimestres consécutifs, le Comité du NBER chargé de dater les cycles utilise quatre indicateurs : la production industrielle, l'emploi, le revenu réel et le commerce de gros et de détail. Les séries sont mensuelles et moins sujettes à révision que celle du PIB. Le tout est évidemment question d'appréciation, mais la méthode n'a jamais soulevé de problèmes jusqu'à présent, sauf que cette fois-ci le comportement cyclique des séries est pour le moins curieux. Ainsi, la production industrielle est en net recul, de - 6 % depuis septembre 2000 en fait, alors que les ventes de gros et de détail sont, quant à elles, en recul depuis août 2000. L'emploi, quant à lui, est en baisse depuis mars, de -0,7 % depuis cette date. À titre de comparaison, la production industrielle a baissé de - 4,6 % et l'emploi de - 1,1 % en moyenne pendant les six récessions précédentes. Pour le Comité du NBER, c'est dire à quel point le recul de l'activité économique et de l'emploi est marqué, et ce, même si pour le moment encore les revenus réels continuent d'augmenter, un comportement cyclique atypique pour cette série. La récession est là, mais depuis quand ? La décision de prendre le mois de mars comme point de retournement est un compromis.

Certains, à commencer par le Secrétaire au Trésor, Paul O'Neil, et *The Economist* n'ont pas manqué d'ironiser sur le NBER, un organisme pourtant fort respecté en matière d'analyse conjoncturelle. Un peu comme si tout le monde le savait bien que l'économie américaine était en récession mais qu'il ne fallait pas en parler et faire comme si le pire était passé et que les choses ne pouvaient aller maintenant qu'en s'améliorant. Pourtant, les statistiques ne montrent guère de signes encourageants. Au contraire, les chiffres pour le troisième trimestre ont tous été révisés à la baisse, à commencer par celui du PIB, dont le recul est de - 1,1 % sur une base annuelle au lieu de -0,4 % comme le laissaient entendre les premières estimations publiées il y a un mois. Les investissements ont chuté de - 11,9 % (estimations d'octobre : -9,3 %), les exportations de - 17,7 % et les importations de - 12,9 %. La consommation des ménages reste positive, + 1,1 %, tout comme la construction résidentielle, +2,5 %, mais dans les deux cas, la tendance va au ralentissement rapide.

• Au début du mois, la Réserve fédérale est venue donner un nouveau coup de pouce à l'économie américaine, en abaissant, le 6 novembre, de 50 points de base les taux directeurs, ceux-ci s'établissant désormais à 2 %. Il s'agit de la dixième baisse consécutive depuis le début de l'année. Dans son *Livre beige* de novembre, publié le 28, la Réserve fédérale ne se montre d'ailleurs guère optimiste, le ralentissement se généralisant dans toutes les régions aux États-Unis. D'autres baisses de taux sont-elles à venir ? De son côté, la

Banque du Canada, qui n'avait pas suivi la Réserve fédérale au début du mois, a décidé à son tour, le 27 novembre, d'abaisser son taux directeur, de 50 points de base, pour l'établir à 2,25 %. Cela porte à 3,5 points de pourcentage la diminution des taux d'intérêt depuis le début de l'année. La décision a été prise suite à la publication du *Rapport sur la politique monétaire* de novembre, qui prévoit une croissance nulle voire une légère contraction de l'économie canadienne au deuxième semestre 2001 et une reprise modérée en 2002, de 1,5 % sur l'année. La Banque du Canada demeure modérément optimiste, tablant sur une reprise économique modérée aux États-Unis l'an prochain, de 1 % environ.

- En attendant, les dernières statistiques publiées par Statistique Canada tendent à montrer que l'économie canadienne est en train de glisser à son tour dans la récession. Le PIB, sur une base annuelle, a reculé de - 0,2 % au troisième trimestre (premier trimestre : + 1,7 % ; deuxième trimestre : + 0,6 %), et les dépenses personnelles ont baissé de - 0,1 %. Les exportations ont reculé de - 2% au troisième trimestre, un quatrième recul consécutif, tout comme les importations, - 2 %. À la différence toutefois des États-Unis, les investissements des entreprises en machines et équipements ont augmenté de 3,1 %, pour un deuxième trimestre consécutif. Pour le seul mois de septembre, le PIB a reculé de - 0,8 % ; il s'agit de l'une de ses plus importantes baisses mensuelles depuis le début des années 1980. La production manufacturière a diminué de - 2,1 % ; elle est maintenant de 7,1 % en deçà des niveaux de septembre 2000.

- Au Mexique maintenant, et pour ceux qui croyaient que l'économie allait mal, le sous-gouverneur de la Banque du Mexique s'est chargé de leur annoncer que le panorama était pire encore. Pour 2001, les prévisions de la Banque sont en effet que le taux de croissance du PIB ne dépassera pas les 0, 25 %, tandis que l'indice à l'inflation atteindra les 5, 6 %. Au troisième trimestre,

le PIB s'est contracté de - 1,6 %. Le recul s'est amorcé au quatrième trimestre de l'année dernière, mais personne ne pensait au début de l'année qu'après avoir connu une croissance exceptionnelle de 6,9 % de son PIB en 2000, l'économie mexicaine allait déraiper aussi rapidement : la croissance du PIB chutait à 1,9 % au premier trimestre sur une base annuelle, et à 0 % au deuxième trimestre. Maintenant, l'économie mexicaine est en récession profonde. La production manufacturière a, quant à elle, baissé de - 1,2 % au premier trimestre, de - 3,4 % au deuxième et de - 5,5 % au troisième. Très touché par le recul de l'activité économique aux États-Unis, le secteur de la maquila a vu sa production baisser de plus de 10 % par mois (sur une base annuelle) depuis le mois de juillet et l'emploi reculer de manière aussi significative, de - 9 % en juillet et de - 11,3 % en août. Pour l'année 2001, l'OCDE prévoit un léger recul du PIB mexicain, de - 0.1 % (États-Unis : 1,1 % ; Canada : 1,3 %)

Signe des temps, la Banque du Mexique et le Secrétariat du Trésor du Mexique prévoient éventuellement demander l'appui du Fond monétaire international (FMI). Ce dernier avait déjà suggéré à l'administration précédente de recourir à des lignes de crédit préventives. En attendant, et en vue de stimuler la consommation, le Secrétariat du Trésor et du Crédit public a décidé aux derniers jours d'octobre de simplifier les procédures tarifaires sur les importations des particuliers. Le nouveau régime appliquera un droit général de 20 % sur toutes importations n'excédant pas 1000 \$ É.U., remplaçant ainsi l'ancien système par lequel les particuliers devaient payer des droits variant entre 17 et 50 % sur les marchandises achetées aux États-Unis, mais provenant de pays tiers, d'Asie et d'Amérique latine principalement. Ce nouveau tarif s'appliquera particulièrement aux vêtements, chaussures et jouets achetés..

Commerce

- Dans les trois pays de l'ALENA, le commerce extérieur recule rapidement. Aux États-Unis, les exportations de biens et services sont passées de 84,5 milliards de \$ É.-U. en août à 77,3 milliards en septembre, et les importations de 111,6 milliards à 96 milliards. Les exportations de marchandises ont représenté 55,6 milliards de \$ en septembre et les importations, 91,5 milliards. Au Canada, les exportations de marchandises ont baissé de 1,7 % en septembre, pour atteindre leur plus bas niveau depuis 19 mois, alors que les importations ont reculé de 4,6 %, pour un troisième mois consécutif. L'excédent du compte courant a considérablement diminué au troisième trimestre. Les chiffres désaisonnalisés indiquent que celui-ci s'est établi à 5,5 milliards de \$ can., contre 9 milliards au deuxième trimestre et 14 milliards au premier. L'excédent commercial (marchandises), quoiqu'en baisse, en raison surtout de la baisse des prix de l'énergie, demeure malgré tout substantiel : 12,8 milliards de \$ can.

Pour 2001, l'OCDE prévoit une baisse des exportations de biens et services de - 3,9 % pour les États-Unis, de - 2,7 % pour le Canada, et de - 3,2 % pour le Mexique, et de - 2,9 % , de - 4,4 % et de - 2,4 %, respectivement, pour les importations.

- Pour ce qui est des différends commerciaux qui opposent le Canada aux États-Unis et au Brésil, tant dans l'affaire du bois d'oeuvre que celle de l'aéronautique, les nouvelles ne sont pas très bonnes. Le Département du Commerce des États-Unis a en effet déterminé le 31 octobre dernier qu'il y avait cas de «dumping» dans l'affaire du bois d'oeuvre (voir chroniques précédentes). La Commission du commerce international des États-Unis (USITC) doit maintenant vérifier si les produits canadiens ont causé dommage à la production de bois d'oeuvre états-unienne, et si c'est le cas, le Département du Commerce décidera d'ici le 25 mars prochain si des mesures

compensatoires, possiblement rétroactives, seront ou non imposées aux producteurs canadiens. Des droits additionnels de 12,58 % seront éventuellement ajoutés aux 19,3 % déjà perçus sur le bois d'oeuvre canadien par le Département du Commerce depuis août dernier. Contrairement à l'affaire des droits compensateurs, la décision de l'USITC porte sur les pratiques de prix de sociétés prises isolément. Le gouvernement du Canada insistera de nouveau auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) afin qu'elle se prononce sur la légalité des mesures entreprises par les États-Unis dans ce dossier, tandis que des compagnies forestières comme Canfor Corp. prévoient maintenant utiliser le Chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et s'appuyer sur la clause investisseurs-gouvernements pour engager des poursuites, pour un montant de 250 millions de \$ É.U.

Dans le dossier, Bombardier-Embraer, l'OMC a décidé à la deuxième semaine de novembre de donner raison au Brésil. Le Canada sera de ce fait prié de retirer les trois prêts à taux préférentiels consentis à des clients de Bombardier. Ces retraits viseront donc non seulement les 1,7 milliards de \$ can. octroyés à Air Wisconsin, mais aussi des centaines de millions de \$ prêtés à Comair, filiale de Delta Airlines, et l'espagnole Air Nostrum. Le Brésil prévoit déjà appliquer des sanctions économiques contre le Canada si celui-ci n'accepte pas la dernière décision de l'OMC. Désireux de parvenir à une solution de compromis plutôt que de continuer dans la voie des représailles réciproques, le ministère du Commerce international du Canada a repris, dès le 20 novembre, les négociations avec les représentants au commerce brésilien.

Dans un autre dossier, celui de l'acier, la Canada s'en tire à meilleur compte. Fin novembre, l'administration Bush a en effet décidé de ne pas imposer de mesures restrictives sur les importations de tiges de fil d'acier en provenance du Canada. Des mesures de sauvegarde avaient été imposées

dans ce secteur par l'administration Clinton en février 2000. D'abord exclu de l'application de ces mesures en vertu de l'ALENA, le Canada s'était vu de nouveau menacé de sanctions cette année, mais, histoire sans doute de ne pas envenimer davantage les relations commerciales avec un voisin qui a apporté tout son appui à la lutte contre le terrorisme international, l'administration Bush a préféré refermer le dossier et s'en tenir à la jurisprudence ALENA invoquée par l'administration Clinton.

- Il fallait s'y attendre. Le Canada ne pouvait pas faire autrement. Après la décision des États-Unis d'engager des négociations commerciales bilatérales avec les pays d'Amérique centrale, c'est au tour du Canada d'annoncer maintenant, le 21 novembre, l'ouverture de négociations avec le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua. La course aux accords commerciaux continue donc, chacun essayant de devancer l'autre pour s'ouvrir de nouveaux marchés tout en évoquant bien entendu «un autre modèle de coopération entre pays développés et pays en développement». Les négociations devraient débiter dès décembre prochain. Les négociateurs canadiens prévoient inclure à cette entente des clauses sociales et environnementales similaires aux ententes parallèles de l'ALENA. Grâce à cet accord, le Canada compte notamment obtenir un accès privilégié pour ses exportations

d'équipements et de services de télécommunication ainsi que de technologies environnementales, des aliments transformés, des pièces automobiles et de la construction. En 2000, les échanges entre le Canada et ces pays d'Amérique centrale ont atteint les 617 millions de \$ can., tandis que l'investissement direct canadien dans cette région a été de 158 millions de \$ can.

- Plusieurs progrès ont également été enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC) aux derniers jours d'octobre. Suite en effet à la décision du Chili en janvier 2000 d'imposer des mesures compensatoires sur quatre produits agricoles canadiens (blé, farine, sucre et huiles), le Canada et le Chili sont en effet convenus d'un nouveau protocole permettant d'accélérer l'élimination des droits de douane sur les exportations canadiennes d'haricots secs, de pommes de terre surgelées et d'aliments pour animaux domestiques, initialement prévue pour 2007. Les exportations canadiennes de ces produits ont atteint en 2000 environ 12 millions de \$ can. Le Chili percevait jusqu'à maintenant des tarifs douaniers sur ces produits oscillant entre 2 et 5 %. Les exportations totales du Canada vers le Chili ont représenté 696 millions de \$ can. en 2000, une augmentation de près de 25 % par rapport aux résultats commerciaux de 1999.

MERCOSUR

- Les querelles entre le ministre de l'économie de l'Argentine, Domingo Cavallo, et le Brésil ne baissent décidément pas de ton. Les difficiles négociations bilatérales sur la définition de mesures de sauvegarde avaient été suspendues à la fin octobre après que ce dernier ait déclaré qu'il était pour lui impossible de négocier avec «des pays qui se paient le luxe de faire ce qu'ils veulent avec leur monnaie». Les

discussions commerciales ont pu reprendre après l'esclandre de Cavallo grâce aux interventions conciliantes des présidents De la Rúa et Cardoso. Pendant ce temps-là, plusieurs dossiers d'intérêt commun, notamment les négociations avec l'Union européenne, ainsi qu'avec la Communauté andine avancent néanmoins. À Doha, le Brésil a aussi marqué des points en réussissant à rallier les ministres du

Commerce à son point de vue dans le dossier des médicaments génériques (voir chronique thématique).

Les négociations entre le MERCOSUR et l'Union Européenne font des progrès. Aux derniers jours d'octobre, les membres du MERCOSUR ont en effet présenté à Bruxelles une proposition couvrant trois types de réductions tarifaires (immédiates, sur 8 à 10 ans, et à négocier) visant plus du tiers des produits commercialisés entre les deux blocs. Le MERCOSUR prévoit notamment réduire immédiatement les tarifs perçus sur les produits industriels en provenance de l'union européenne (machineries et matériel électrique, industrie chimique et pharmaceutique, transports et équipements optiques), ainsi que sur près de 40 % des produits agricoles. En contrepartie, le MERCOSUR demande à ce que l'UE élimine plusieurs barrières tarifaires et non-tarifaires, notamment les litigieuses subventions aux exportations agricoles et les mesures sanitaires et phytosanitaires. La prochaine ronde de négociations est prévue pour février prochain, à Buenos Aires.

À la mi-novembre, le Parlement européen a, de son côté, voté en faveur de l'établissement d'une zone de libre-échange avec l'Amérique latine, d'ici 2010. L'initiative remonte à 1990, mais, faute de volonté politique, le projet était depuis lors demeuré au niveau des vœux pieux. Aujourd'hui, à la demande de l'Espagne qui pousse le dossier, l'UE relance le projet, tout en souhaitant inclure à l'agenda des négociations des thèmes politiques comme la coopération judiciaire en matière de lutte contre le terrorisme, la lutte contre les narco-trafics et la prévention des conflits. Le projet prévoit également la création d'une assemblée Euro-latinoaméricaine qui se réunirait annuellement, qui inclurait le Parlement européen et le Parlatino du Cône sud.

- Sur un autre front commercial, le MERCOSUR et la Communauté andine ont procédé aux premiers jours de novembre à

un échange de listes de produits «sensibles» (moins de 15 % de l'ensemble des produits) qui bénéficieront d'un régime spécial advenant un accord de libre-échange entre les deux blocs. Le MERCOSUR souhaite notamment que l'élimination des barrières tarifaires pour ces produits sensibles se réalise sur une période de 10 à 15 ans ; les pays membres de la CAN souhaitent que la période de transition soit plus longue encore. Les représentants des deux blocs commerciaux ont également avancé dans la définition d'un mécanisme de résolution des différends, un thème particulièrement cher à l'Uruguay qui ne dispose pas de recours contre les décisions du Pérou et du Venezuela d'imposer des mesures tarifaires, le premier sur ses exportations de riz et le second, sur celles de produits laitiers. Les deux groupes se sont rencontrés de nouveau les 29 et 30 novembre et tenteront de conclure les négociations de base pour un accord commercial inter-régional pour la fin de cette année.

- L'Argentine dispute maintenant au Nigeria le statut peu enviable du pays le moins sécuritaire sur le plan financier de la planète. La prime de risque a d'ailleurs atteint près de 3500 points de base fin novembre. Après une nouvelle visite des représentants du FMI à la fin octobre, l'Argentine a réussi à arracher l'aval du Fonds avant de lancer son enième plan de restructuration profonde de la dette publique. Grâce à cette opération, le gouvernement argentin a mis en vente de nouveaux titres publics garantis par les organismes économiques multilatéraux tandis que le Département du Trésor des États-Unis a directement acheté certains bons argentins, les deux mesures permettant de réduire les taux d'intérêt et prolonger la date d'expiration des titres publics mis en vente antérieurement par l'Argentine. Selon Cavallo, le gouvernement, qui essaie de renégocier 95 milliards de la dette publique (évaluée à 155 milliards) à des conditions plus avantageuses, serait parvenu à un accord local sur 40 milliards de \$ É.-U. vendredi 30 novembre. Par contre, les

discussions avec le Fonds monétaire international en vue de débloquent une nouvelle tranche de crédit, de 1270 millions de \$ É.U., prévue dans le cadre de l'assistance financière octroyée à l'Argentine pour cette année, étaient toujours dans l'impasse. Le gouvernement a absolument besoin de ces fonds pour faire face aux paiements de la dette, de l'ordre de 2,5 milliards de \$, d'ici la fin de l'année. Conformément à ses engagements, le gouvernement argentin doit notamment sabrer dans les dépenses publiques des différents paliers de gouvernement pour 2001 et 2002, soit près de 13 % des transferts aux provinces, ou un milliard de \$ É.U. annuel, une mesure à laquelle les gouvernements provinciaux ont obtempéré presque miraculeusement à la mi-novembre. Malgré l'austérité des coupures, le gouvernement argentin avait néanmoins annoncé en début novembre son intention de maintenir certains programmes sociaux destinés aux plus pauvres, aux enfants et aux personnes âgées, et de réactiver l'économie par un ensemble de mesures dont la

réduction des taxes directes (entre 3 et 5 points) sur les achats réalisés par carte de crédit ou débit, la facilitation de crédits bancaires aux entreprises privées en difficulté, et l'exonération de payer des taxes pour les entreprises exportatrices.

En attendant, le gouvernement argentin fait face à une situation de plus en plus critique, obligé qu'il est de puiser dans les réserves en devises pour faire face aux échéances sur la dette. Certaines banques envisagent ouvertement de recourir aux tribunaux pour se faire rembourser leurs prêts, tandis que de leur côté, les déposants retirent de plus en plus massivement leurs fonds des banques. On estime que c'est plus de 15 % des dépôts qui ont été retirés des banques depuis le mois de juin. Vendredi 30 novembre a été une journée particulièrement agitée. Les retraits ont été massifs. Le gouvernement s'est fait rassurant, mais il a néanmoins décidé de dollariser les dépôts à taux fixes et de limiter les retraits bancaires à 250 \$ par semaine et 1 000 \$ par mois,

Brèves hémisphériques

- *The Economist* parle d'un quasi-miracle, mais c'est maintenant chose faite : après l'ouragan Michelle, quatre compagnies américaines ont signé des contrats de vente de blé et d'aliments avec le gouvernement cubain pour plus de 20 millions de \$ É.U.

- Aux derniers jours d'octobre, la BID a approuvé l'octroi d'un prêt de 4,8 millions de \$ É.U. à l'Équateur. Le prêt est principalement destiné au processus de décentralisation administrative du gouvernement vers les paliers provincial et municipal. Un mois plus tard, la Banque a augmenté le crédit de 300 millions additionnels et débloquent les 5,1 millions de \$ É.U. en précisant que les fonds étaient alloués à la gestion de la dette publique, l'investissement, les finances des paliers

provinciaux et municipaux, et le programme de décentralisation de l'administration publique dans son ensemble.

- L'Organisation des États américains a annoncé de son côté l'allocation de 8 millions de \$ É.U. pour 2002 à plus de 89 projets de développement dans les Caraïbes, l'Amérique centrale et la région andine. L'OÉA a particulièrement mis la priorité sur les projets visant la gestion locale et les transferts de technologie, notamment dans les domaines de l'éducation, du développement social, des sciences et technologies, ainsi que dans ceux du commerce et de l'intégration, de la démocratie, du tourisme, du développement soutenable, de l'environnement et de la culture. Le Fonds multilatéral spécial, duquel les fonds ont été puisés, comprend principalement les

contributions volontaires des États membres de l'organisation.

- Le Honduras est décidément choyé ce mois-ci. Début novembre, la Banque Centro-américaine d'intégration économique (BCIE) lui a octroyé un crédit de 5 millions de \$ É.U.. Celui-ci sera destiné au financement du Programme national de développement local, visant à appuyer des activités productives dans les municipalités les plus pauvres du pays. Le Programme du gouvernement hondurien est aussi épaulé par le Fonds international de développement agricole (FIDA-IFAD) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD-UNDP). D'un autre côté, la BID a aussi apporté sa contribution, consentant plus de 8,5 millions de \$ É.U. au gouvernement hondurien en vue de financer un programme de développement des services technologiques visant l'éducation et l'entrepreneuriat, destiné aux communautés à faible revenu.

- La Corporation andine de développement (CAF) a consenti au gouvernement péruvien un prêt de 200 millions de \$ É.U. à la première semaine de novembre, sur douze ans et demi, avec une période de grâce de deux années. Le montant financera près de 70 % du Programme d'investissements publics 2001-2002 d'Alejandro Toledo, destiné à la relance de la croissance économique et au développement social. Autre nouvelle, le 21 novembre, le FMI a entériné le nouveau programme de relance économique du gouvernement péruvien et, par la même occasion, octroyé au Pérou un crédit de confirmation de deux ans.

- Les élections présidentielles du début novembre au Nicaragua ont été perdues de justesse par Daniel Ortega. Son concurrent, Enrique Bolaños, un homme d'affaires septuagénaire appuyé par le secteur privé et la famille Somoza, a en effet remporté l'élection présidentielle, avec quelques points d'avance sur Ortega. Selon plusieurs analystes politiques, le facteur anti-

sandiniste a joué fortement en faveur de la victoire de Bolaños.

- Enfin, les chefs d'État et de gouvernement des 21 pays de la communauté hispanophone et lusophone se sont réunis à Lima dans la troisième semaine de novembre pour le Sommet Ibéro-américain. L'absence remarquable de Fidel Castro a fait la nouvelle, mais la réunion a tout de même donné lieu à des résolutions communes portant sur la lutte contre le terrorisme, la stabilité financière dans le Cône sud en raison de la crise argentine, et l'accès au commerce international.